



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent dixième session

Rome, 19 – 23 septembre 2005

États financiers de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'année 2004

Le Comité financier trouvera ci-joint, pour information, les états financiers non vérifiés de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'année 2004.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Distr. restreinte
16 mai 2005
Français
Original: anglais

Cent quatre-vingt sixième réunion

Point 6 de l'ordre du jour

**Comité mixte de la Caisse commune des pensions
du personnel des Nations Unies**

Comité permanent

États financiers de l'année 2004

Note du Secrétaire/Administrateur

On trouvera ci-joint les états financiers non vérifiés de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'année 2004, ainsi que les tableaux et statistiques connexes.

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

États financiers de l'année 2004

[À usage interne uniquement – les états non biennaux ne sont pas signés.]

Table des matières

	<i>Page</i>
État I État comparatif des recettes, des dépenses et de la variation du capital de la Caisse pour les années 2004 et 2003	3
État II État comparatif de l'actif, du passif et du capital de la Caisse au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003	5
État III État comparatif des flux de trésorerie des années 2004 et 2003	6
Tableau 1 État des crédits révisés approuvés pour l'année 2004 et des dépenses d'administration des années 2004 et 2003	7
Tableau 2 Portefeuille : état comparatif de la situation au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003	9
Tableau 3 Portefeuille : prix d'achat des titres et valeur de réalisation au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003	10
Tableau 4 Produit à recevoir de la cession de titres : état comparatif au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003	11
Tableau 5 Revenus des placements à recevoir : état comparatif au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003	12
Tableau 6 Créances sur des administrations fiscales : état récapitulatif au 31 décembre 2004	13
Annexe	
Statistiques relatives au fonctionnement de la Caisse en 2004	14
Tableau 1 Nombre de participants	14
Tableau 2 Prestations servies en 2004 à des participants ou à leurs ayants droit	15
Tableau 3 Analyse de l'évolution des prestations périodiques servies à des participants ou à leurs ayants droit pendant l'année 2004	16
Notes relatives aux états financiers de l'année 2004	17

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

État I

État comparatif des recettes, des dépenses et de la variation du capital de la Caisse pour les années 2004 et 2003

(En dollars des États-Unis)

	2004	2003
Recettes		
<i>Cotisations</i>		
Participants		
Cotisations ordinaires	410 743 977	377 014 403
Cotisations pour validation d'une période d'affiliation antérieure	1 332 114	957 756
Cotisations pour rétablissement d'une période d'affiliation antérieure	1 538 947	1 559 958
Organisations affiliées		
Cotisations ordinaires	821 487 954	754 028 805
Cotisations pour validation d'une période d'affiliation antérieure	2 656 040	1 923 830
Cotisations versées pour le compte de participants en vertu d'un accord de transfert à la Caisse	443 514	546 285
Excédent des cotisations calculées sur la base du coût actuariel par rapport aux cotisations ordinaires	627 750	401 501
Total des cotisations	1 238 830 296	1 136 432 538
<i>Revenu des placements</i>		
Intérêts	416 852 666	484 519 277
Dividendes	338 940 876	242 511 163
Revenus des titres immobiliers	140 626 960	109 056 601
Plus-values (moins-values) de cession	1 096 500 117	397 303 916
Total du revenu des placements	1 992 920 619	1 233 390 957
Recettes accessoires	–	10 043 906
Total des recettes	3 231 750 915	2 379 867 401
Dépenses		
<i>Prestations</i>		
Versements de départ au titre de la liquidation des droits (y compris les prestations intégralement converties en capital)	59 574 801	64 486 991
Pensions de retraite	612 445 645	556 382 685
Pensions de retraite anticipée et de retraite différée	451 602 592	424 088 843
Pensions d'invalidité	31 909 694	29 594 300
Prestation-décès (autre que les pensions d'enfant)	127 664 906	118 830 661

	2004	2003
Pensions d'enfant	17 194 634	16 605 762
Pertes ou gains de change	5 816 328	5 207 953
Paielements effectués pour le compte de participants en vertu d'un accord de transfert à une autre caisse	704 350	8 118
Total des prestations	1 306 912 950	1 215 205 313
<i>Dépenses d'administration</i>		
Frais d'administration	23 484 970	25 498 288
Frais de gestion du portefeuille imputables sur le revenu brut des placements	20 216 802	20 818 849
Frais de vérification des comptes	505 167	349 959
Total des dépenses d'administration	44 206 939	46 667 096
Fonds de secours	35 874	40 005
Total des dépenses	1 351 155 763	1 261 912 414
Excédent des recettes sur les dépenses	1 880 595 152	1 117 954 987
Ajustements sur exercices antérieurs (Note 5)	(11 487 760)	671 830
Excédent net des recettes sur les dépenses	1 869 107 392	1 118 626 817
Capital de la Caisse en début d'année	19 391 948 903	18 273 322 086
Capital de la Caisse en fin d'année	21 261 056 295	19 391 948 903
Variation du capital de la Caisse	1 869 107 392	1 118 626 817

Note : Les tableaux et notes joints font partie intégrante des états financiers.

État II
État comparatif de l'actif, du passif et du capital
de la Caisse au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003

(En dollars des États-Unis)

	2004	2003
Actif		
Liquidités et dépôts à terme	308 090 195	382 624 767
Placements (tableaux 2 et 3)		
Placements à court terme, au prix d'achat (valeur de réalisation : 1 654 066 715 dollars)	1 626 832 646	1 184 102 652
Obligations, au prix d'achat (valeur de réalisation : 7 555 300 969 dollars)	6 088 097 003	6 395 163 522
Actions et obligations convertibles, au prix d'achat (valeur de réalisation : 18 405 252 709 dollars)	11 709 341 012	9 776 570 496
Titres immobiliers, au prix d'achat (valeur de réalisation : 1 631 052 029 dollars)	1 252 779 553	20 677 050 214
	1 416 799 110	18 772 635 780
Comptes débiteurs		
Cotisations à recevoir des organisations affiliées	97 893 398	62 276 137
Produit de la cession de titres (tableau 4)	229 487	—
Revenus des placements (tableau 5)	167 934 887	183 139 572
Créances sur des administrations fiscales (tableau 6)	19 361 450	22 899 501
Autres comptes débiteurs	13 141 343	298 560 565
	12 546 461	280 861 671
Prestations servies par anticipation	18 776 988	9 889 279
Total de l'actif	21 302 477 962	19 446 011 497
Passif		
Comptes créditeurs		
Prestations à payer	21 510 761	41 886 016
Achat de titres à payer	7 482 862	—
Autres comptes créditeurs	12 428 044	12 176 578
Total du passif	41 421 667	54 062 594
Capital de la Caisse	21 261 056 295	19 391 948 903
Total du passif et du capital de la Caisse	21 302 477 962	19 446 011 497

Note : Les tableaux et notes joints font partie intégrante des états financiers.

État III

État comparatif des flux de trésorerie des années 2004 et 2003

(En dollars des États-Unis)

	2004	2003
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement		
Excédent net des recettes sur les dépenses	1 869 107 392	1 118 626 817
(Augmentation) des cotisations à recevoir	(35 617 261)	(15 916 063)
(Augmentation) des autres sommes à recevoir	(594 882)	(10 492 945)
(Augmentation) des prestations services par anticipation	(8 887 709)	(328 603)
Augmentation (diminution) des prestations à payer	(20 375 255)	4 352 565
(Augmentation) des autres sommes à payer	251 466	12 075 414
Rentrées (sorties) nettes provenant du fonctionnement	1 803 883 751	1 108 317 185
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
(Augmentation) du coût des placements	(1 904 414 434)	(1 168 855 324)
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir	18 513 249	(7 602 067)
Augmentation (diminution) des sommes à payer pour l'achat de titres	7 482 862	(1 288 476)
Rentrées (sorties) nettes provenant des activités de placement	(1 878 418 323)	(1 177 745 867)
Rentrées (sorties) nettes provenant de l'ensemble des activités	(74 534 572)	(69 428 682)
Encaisse et dépôts à terme en début d'année	382 624 767	452 053 449
Encaisse et dépôts à terme en fin d'année	308 090 195	382 624 767
(Diminution) nette de l'encaisse et des dépôts à terme	(74 534 572)	(69 428 682)

Note : Les tableaux et notes joints font partie intégrante des états financiers.

Tableau 1
État des crédits révisés approuvés pour l'année 2004 et des dépenses d'administration des années 2004 et 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits approuvés 2004-2005</i>	<i>Dépenses 2004</i>	<i>Dépenses 2003</i>
A. Frais d'administration			
Postes permanents	15 063,4	7 546,6	6 629,6
Autres dépenses de personnel	1 772,8	823,9	415,0
Consultants	52,2	–	24,7
Frais de voyage du personnel	259,5	153,3	47,2
Comité d'actuares	118,3	42,1	26,5
Frais de voyage	377,8	195,4	73,7
Formation	62,6	32,9	93,9
Services du Centre international de calcul	2 042,4	1 140,9	996,5
Services contractuels	4 805,9	1 934,4	3 619,6
Services contractuels	6 848,3	3 075,3	4 616,1
Dépenses de représentation	13,3	1,2	1,0
Location et entretien des locaux	8 226,9	4 248,7	846,0
Location et entretien du matériel	1 742,8	253,4	760,2
Services de communication	10,0	12,9	5,9
Dépenses de fonctionnement	1 731,6	48,6	254,7
Frais bancaires	–	1 728,6	1 816,3
Revenus des dépôts bancaires	–	(534,9)	(1,6)
Frais généraux de fonctionnement	11 711,3	5 757,3	3 681,5
Fournitures et accessoires	1 277,5	86,3	164,7
Mobilier et matériel	3 734,6	382,8	1 568,9
Matériel	5 012,1	469,1	1 733,6
Total des frais d'administration	40 913,8	17 901,7	17 269,7
B. Frais de gestion du portefeuille			
Postes permanents	6 506,8	3 549,2	2 896,5
Autres dépenses de personnel	114,8	9,5	8,3
Consultants	–	672,7	–
Frais de voyage du personnel	365,5	39,5	71,1
Comité des placements	697,4	267,0	182,2
Frais de voyage	1 062,9	306,5	253,3
Formation	204,2	13,1	17,8

	<i>Montant révisé des crédits approuvés 2004-2005</i>	<i>Dépenses 2004</i>	<i>Dépenses 2003</i>
Conseillers en placements et conseillers juridiques	349,1	40,7	112,3
Services d'information sur les placements	1 122,4	762,0	276,1
Services consultatifs et services de garde des titres	30 620,2	13 580,0	15 323,8
Services contractuels	32 091,7	14 382,7	15 712,2
Dépenses de représentation	16,8	5,5	14,2
Location et entretien des locaux	1 975,4	1 138,0	(51,2)
Dépenses de fonctionnement	20,0	8,5	–
Services de communication	183,0	80,6	26,7
Frais généraux de fonctionnement	2 178,4	1 227,1	(24,5)
Fournitures et accessoires	58,2	29,4	55,7
Mobilier et matériel	780,3	21,0	70,7
Matériel	838,5	50,4	126,4
Total des frais de gestion du portefeuille	43 014,1	20 216,7	19 004,2
C. Frais de vérification des comptes			
Audit externe	407,8	154,6	64,8
Audit interne	1 035,4	266,4	285,1
Total des frais de vérification des comptes	1 443,2	421,0	349,9
Total des dépenses d'administration	85 371,1	38 539,4	36 623,2

Les chiffres qui figurent dans le tableau 1 correspondent à la part des frais d'administration incombant à la Caisse. Le montant total diffère de celui qui figure dans le tableau 1 quand la part de ces frais prise en charge par l'ONU est comprise.

Tableau 2

Portefeuille : état comparatif de la situation au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Placements</i>	<i>Situation au</i>		<i>Revenus de 2004</i>		Total
	<i>31 décembre 2004</i>	<i>31 décembre 2003</i>	<i>Plus-values (moins-values) de cession</i>	<i>Dividendes, intérêts et autres revenus</i>	
	<i>(Prix d'achat)*</i>				
Obligations (libellées en dollars des États-Unis)	1 717 122	2 015 786	38 143	109 205	147 348
Actions et obligations convertibles (libellées en dollars des États-Unis)	5 018 372	4 077 932	124 692	132 992	257 684
Obligations (libellées en d'autres monnaies)	4 370 975	4 379 378	77 480	271 972	349 452
Actions et obligations convertibles (libellées en d'autres monnaies)	6 690 969	5 698 638	775 487	205 949	981 436
Titres immobiliers (libellés en dollars des États-Unis et en d'autres monnaies)	1 252 779	1 416 799	24 330	140 627	164 957
Placements à court terme (libellés en dollars des États-Unis)	1 373 201	637 790	(111)	20 613	20 502
Placements à court terme (libellés en d'autres monnaies)	253 632	546 313	56 479	15 063	71 542
Total	20 677 050	18 772 636	1 096 500	896 421	1 992 921

* Compte tenu des ajustements de fin d'année.

Tableau 3

**Portefeuille : prix d'achat des titres et valeur de réalisation au 31 décembre 2004
et au 31 décembre 2003**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Placements</i>	<i>Au 31 décembre 2004</i>			<i>Au 31 décembre 2003</i>		
	<i>Prix d'achat*</i>	<i>Pourcentage du total</i>	<i>Valeur de réalisation*</i>	<i>Prix d'achat*</i>	<i>Pourcentage du total</i>	<i>Valeur de réalisation*</i>
Obligations (libellées en dollars des États-Unis)	1 717 122	8,3	1 846 930	2 015 786	10,7	2 187 272
Actions et obligations convertibles (libellées en dollars des États-Unis)	5 018 372	24,3	8 564 400	4 077 932	21,8	7 213 162
Obligations (libellées en d'autres monnaies)	4 370 975	21,1	5 708 371	4 379 378	23,3	5 382 345
Actions et obligations convertibles (libellées en d'autres monnaies)	6 690 969	32,4	9 840 853	5 698 638	30,4	8 077 681
Titres immobiliers (libellés en dollars des États-Unis et en d'autres monnaies)	1 252 779	6,1	1 631 052	1 416 799	7,5	1 660 680
Placements à court terme (libellés en dollars des États-Unis)	1 373 201	6,6	1 373 309	637 790	3,4	638 075
Placements à court terme (libellés en d'autres monnaies)	253 632	1,2	280 758	546 313	2,9	590 045
Total	20 677 050	100,0	29 245 673	18 772 636	100,0	25 749 260

* Compte tenu des ajustements de fin d'année.

Tableau 4
Produit à recevoir de la cession de titres : état comparatif
au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003

(En dollars des États-Unis)

<i>Sommes à recevoir</i>	<i>Au 31 décembre 2004</i>	<i>Au 31 décembre 2003</i>
Obligations (libellées en dollars des États-Unis)	—	—
Actions et obligations convertibles (libellées en dollars des États-Unis)	—	—
Obligations (libellées en d'autres monnaies)	—	—
Actions et obligations convertibles (libellées en d'autres monnaies)	—	—
Titres immobiliers (libellés en dollars des États-Unis et en d'autres monnaies)	229 487	—
Placements à court terme (libellés en dollars des États-Unis)	—	—
Placements à court terme (libellés en d'autres monnaies)	—	—
Total	229 487	—

Tableau 5
Revenus des placements à recevoir : état comparatif
au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003

(En dollars des États-Unis)

<i>Revenus à recevoir</i>	<i>Au 31 décembre 2004</i>	<i>Au 31 décembre 2003</i>
Obligations (libellées en dollars des États-Unis)	32 775 306	38 592 363
Actions et obligations convertibles (libellées en dollars des États-Unis)	7 677 070	7 935 475
Obligations (libellées en d'autres monnaies)	115 010 763	126 702 966
Actions et obligations convertibles (libellées en d'autres monnaies)	8 946 385	7 671 831
Titres immobiliers (libellés en dollars des États-Unis et en d'autres monnaies)	3 096 252	1 874 499
Placements à court terme (libellés en dollars des États-Unis)	152 537	104 509
Placements à court terme (libellés en d'autres monnaies)	276 574	257 929
Total	167 934 887	183 139 572

Tableau 6
Créances sur des administrations fiscales : état récapitulatif au 31 décembre 2004

		En monnaie locale					Taux de change au 31 décembre 2004	Équivalent en dollars É.-U.
Pays		Exercices antérieurs à 2001	2001	2002	2003	2004		
Allemagne	Euro	–	–	–	–	34 182	34 182	0,735700 46 462
Australie	Dollar australien	346 729	–	–	–	–	346 729	1,275670 271 801
Belgique	Euro	85 673	–	–	–	–	85 673	0,735700 116 451
Brésil	Cruzado	553 895	–	146 091	66 830	666 211	1 433 027	2,656000 539 543
Espagne	Euro	2 506 005	–	–	225 572	2 353	2 733 930	0,735700 3 716 094
États-Unis	Dollar É.-U.	238 227	–	–	–	–	238 227	1,000000 238 227
France	Euro	201 330	129 000	240 000	240 000	357 750	1 168 080	0,735700 1 587 712
	Dollar É.-U.	–	–	–	–	20 985	20 985	1,000000 20 985
Hongrie	Forint	–	3 356 898	6 002 588	–	–	9 359 486	180,724650 51 789
Irlande	Euro	153 065	–	–	–	–	153 065	0,735700 208 053
Italie	Euro	5 610 770	–	–	–	–	5 610 770	0,735700 7 626 437
Jordanie	Dinar jordanien	32 207	4 000	4 000	–	–	40 207	0,709000 56 709
Kenya	Shilling kenyan	483 998	132 000	88 000	131 999	–	835 997	78,650000 10 629
Malaisie	Ringgit	3 879 013	–	–	825 062	1 543 596	6 247 671	3,800000 1 644 124
	Dollar de Singapour	748 129	–	–	–	–	748 129	1,632400 458 300
Mexique	Peso mexicain	101 131	240 268	–	–	–	341 399	11,147000 30 627
Philippines	Peso philippin	955 148	–	–	–	–	955 148	56,125000 17 018
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	Livre sterling	619 229	–	–	–	–	619 229	0,520860 1 188 859
Singapour	Dollar de Singapour	2 022 241	–	–	–	455 259	2 477 500	1,632400 1 517 704
	Ringgit	52 920	–	–	–	–	52 920	3,800000 13 926
Total								19 361 450

Annexe

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Statistiques relatives au fonctionnement de la Caisse en 2004

Tableau 1
Nombre de participants

Organisations affiliées	Nombre de participants au 31 décembre 2003	Nouveaux participants	Mutations à l'organisation intéressée	Mutation à une autre organisation	Cessations de service	Nombre de participants au 31 décembre 2004	Augmentation/ (diminution) (en pourcentage)
ONU	57 541	8 289	132	277	6 143	59 542	3,5
OIT	3 044	454	30	29	278	3 221	5,8
FAO	5 648	565	69	37	423	5 822	3,1
UNESCO	2 517	207	18	7	207	2 528	0,4
OMS	8 966	1 337	77	61	821	9 498	5,9
OACI	863	52	1	4	49	863	–
OMM	303	15	6	3	34	287	(5,3)
AIEA	2 207	161	4	11	144	2 217	0,5
OMI	344	16	7	–	16	351	2,0
UIT	971	23	2	10	111	875	(9,9)
OMPI	1 240	20	2	8	48	1 206	(2,7)
FIDA	462	59	7	12	28	488	5,6
ICCRROM	34	6	1	–	2	39	14,7
OEPP	11	–	–	–	–	11	–
CIGGB	152	12	–	–	2	162	6,6
OMT	88	7	–	–	–	95	8,0
Tribunal international du droit de la mer	34	4	–	1	3	34	–
Autorité internationale des fonds marins	34	1	–	4	3	28	(17,6)
ONUDI	786	55	7	3	54	791	0,6
Cour pénale internationale	–	201	108	4	7	298	n. d.
Total	85 245	11 484	471	471	8 373	88 356	3,6

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Tableau 2

Prestations servies en 2004 à des participants ou à leurs ayants droit

Organisations affiliées	Versement de départ au titre de la liquidation des droits						Pensions de veuve ou de veuf	Autres prestations décès	Pensions d'invalidité	Pensions de personnes indirectement à charge	Virements à d'autres caisses en vertu d'accords de transferts	Total
	Pensions de retraite	Pensions de retraite anticipée	Pensions de retraite différée	Moins de 5 ans d'affiliation	Plus de 5 ans d'affiliation	Pensions d'enfants						
ONU	580	331	74	4 190	722	666	81	15	48	3	7	6 717
OIT	59	30	13	147	17	29	5	—	2	—	—	302
FAO	108	43	14	212	37	61	1	1	3	—	1	481
UNESCO	71	33	67	71	14	37	4	—	7	—	—	243
OMS	104	49	19	551	67	113	15	1	4	—	1	924
OACI	18	3	—	17	7	8	2	1	1	—	—	57
OMM	8	13	—	11	1	5	—	—	1	—	—	39
AIEA	60	21	8	42	8	18	1	1	4	—	—	163
OMI	3	4	—	8	—	4	—	—	—	—	—	19
UIT	21	21	—	67	2	10	1	—	—	—	—	122
OMPI	9	2	1	27	3	4	2	3	2	—	—	53
FIDA	6	1	2	18	1	2	1	—	—	—	—	31
ICCROM	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2
OEPP	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CIGGB	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	2
OMT	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tribunal international du droit de la mer	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Autorité internationale des fonds marins	1	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	3
ONUDI	11	10	1	28	2	10	2	—	1	—	—	65
Cour pénale internationale	—	—	—	6	1	—	—	—	—	—	—	7
Total	1 060	561	138	5 400	885	967	115	22	73	3	9	9 233

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Tableau 3

Analyse de l'évolution des prestations périodiques servies à des participants ou à leurs ayants droit pendant l'année 2004

Type de prestation	Prestations servies au 31 décembre 2003	Nouvelles prestations	Réintégration	Prestations transformées en pensions de réversion	Prestations ayant changé de nature	Autres prestations au versement desquelles il a été mis fin	Prestations servies au 31 décembre 2004
Pension de retraite	16 713	1 060	–	(274)	–	(161)	17 338
Pension de retraite anticipée	11 730	561	–	(141)	–	(58)	12 092
Pension de retraite différée	6 575	138	–	(38)	–	(62)	6 613
Pension de veuve	7 796	99	5	434	–	(184)	8 150
Pension de veuf	498	16	–	34	–	(22)	526
Pension d'invalidité	921	73	–	(16)	–	(18)	960
Pension d'enfant	8 221	967	4	–	–	(1 036)	8 156
Pension de personne indirectement à charge	42	3	–	1	–	(2)	44
Total	52 496	2 917	9	–	–	(1 543)	53 879

Notes relatives aux états financiers de l'année 2004

Note 1

Description de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

La brève description ci-après de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies est fournie uniquement à titre d'information générale. Les participants et les bénéficiaires se référeront aux Statuts et règlements de la Caisse et au système d'ajustement des pensions pour des informations plus complètes.

a) Généralités

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes au personnel de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations affiliées à la Caisse.

b) Administration de la Caisse

La Caisse est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (le « Comité mixte »), les comités des pensions du personnel des diverses organisations affiliées, le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés.

c) Participation à la Caisse

Tout membre à temps complet du personnel de chacune des organisations affiliées acquiert la qualité de participant à la Caisse dès qu'il commence un contrat d'une période d'au moins six mois ou dès qu'il achève une période de six mois de service sans interruption de plus de 30 jours. La Caisse compte actuellement plus de 88 000 participants appartenant à 20 organismes et institutions du système des Nations Unies (dont le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que les diverses institutions spécialisées, dont l'Organisation mondiale de la santé (Genève), l'Agence internationale de l'énergie atomique (Vienne), l'Organisation de l'aviation civile internationale (Montréal), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Paris), etc.). Il y a actuellement quelque 53 900 retraités (bénéficiaires) répartis dans plus de 190 pays. Le montant total des prestations de retraite versées dans 15 monnaies différentes est d'environ 1,3 milliard de dollars.

d) Fonctionnement de la Caisse

Les dossiers des participants et des bénéficiaires sont gérés par les services de la Caisse chargés des opérations qui se trouvent pour la plupart à New York, un bureau auxiliaire situé à Genève s'occupant essentiellement des organismes des Nations Unies qui ont leur siège dans cette ville. Nombre des fonctions de versement des prestations assurées à New York sont également effectuées à Genève pour les bénéficiaires résidant en Europe et en Afrique. Toute la comptabilité des opérations est assurée à New York par une section centrale des services financiers. Les services chargés des opérations gèrent également les opérations bancaires et le

placement des contributions mensuelles des organisations affiliées et le financement mensuel des pensions. Un service distinct, le Service de la gestion des placements, gère le portefeuille de placements de la Caisse, dont la valeur totale s'établissait à 29,2 milliards de dollars au 31 décembre 2004.

e) Évaluation actuarielle de la Caisse

Le Comité mixte charge l'Actuaire-conseil de procéder à une évaluation actuarielle de la Caisse au moins une fois tous les trois ans.

Note 2

**Comptabilité des activités opérationnelles
et des activités de placement**

Les états financiers sont établis par l'administration de la Caisse. Pour les activités opérationnelles (cotisations et paiement des prestations), la Caisse se fonde sur ses propres registres et systèmes. Pour les placements, elle se fonde sur les données fournies par un comptable centralisateur.

Note 3

Comptabilisation des dépenses d'administration

Pour ses dépenses d'administration, la Caisse se fonde sur ses propres registres et sur les données provenant des systèmes de l'ONU (Système intégré de gestion). Certaines des dépenses de la Caisse sont en réalité à la charge de l'Organisation des Nations Unies; elles sont comptabilisées comme recettes de la Caisse.

Dans la présentation du tableau 1 des états financiers pour l'année 2004, il n'est pas tenu compte des dépenses d'administration de la Caisse prises en charge par l'ONU. Conformément à l'article 15 b) des Statuts et règlements de la Caisse, le budget des dépenses d'administration de la Caisse est établi et approuvé selon un cycle biennal.

Note 4

Récapitulation des grands principes comptables

Quelques-uns des grands principes comptables appliqués par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont récapitulés ci-après. Ils sont conformes aux normes comptables du système des Nations Unies (sauf indication contraire ci-après) et aux Statuts et règlements de la Caisse et au système d'ajustement des pensions adoptés par l'Assemblée générale.

a) Unité de compte

Les comptes sont présentés en dollars des États-Unis, les soldes bancaires en d'autres devises étant convertis en dollars des États-Unis au taux pratiqué pour les opérations de l'ONU en décembre.

b) Méthode comptable

Les états financiers sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Placements

Les placements sont comptabilisés au prix d'achat exprimé en dollars sur la base non des taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU, mais des taux de change du marché à la date de l'opération. Les intérêts et dividendes sont comptabilisés en droits constatés et les impôts retenus à la source sont comptabilisés comme créances. Les placements en monnaies autres que le dollar sont réévalués en fin d'exercice, ce dont il peut résulter un gain ou une perte de change. Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés sur la base de la date de l'opération. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés en droits constatés. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les primes d'émission ne sont pas amorties; elles sont comptabilisées dans les plus-values ou moins-values au moment de la réalisation.

d) Cotisations

Les participants et les organisations affiliées qui les emploient doivent verser à la Caisse respectivement 7,9 % et 15,8 % de la rémunération considérée aux fins de la pension. Les cotisations reçues des participants, des organisations affiliées et d'autres caisses sont enregistrées sur la base des encaissements pendant l'année et comptabilisées en droits constatés à la fin de l'année.

e) Prestations

Les prestations servies, y compris les versements de départ au titre de la liquidation des droits, sont comptabilisées en droits constatés. En général, il est renoncé au droit à une prestation si, deux ans (versement de départ au titre de la liquidation des droits et versement résiduel) ou cinq ans (pension de retraite, de retraite anticipée, de retraite différée ou d'invalidité) après que le versement de la prestation est exigible, le bénéficiaire n'a toujours pas donné les instructions nécessaires pour que le versement soit effectué ou s'il n'a pas accepté ou a refusé d'accepter le paiement.

f) Capital de la Caisse

Le capital de la Caisse représente les avoirs nets à la valeur comptable (coût d'acquisition) accumulés par la Caisse pour faire face à ses obligations au titre des prestations futures.

g) Fonds de secours

Les crédits ouverts sont comptabilisés dès leur autorisation par l'Assemblée générale. Les paiements sont directement imputés sur le compte correspondant, et tout solde inutilisé est reversé à la Caisse à la fin de l'année.

h) Recettes accessoires

Les recettes accessoires sont notamment la part des dépenses d'administration de la Caisse à la charge de l'Organisation des Nations Unies.

Note 5**Ajustements sur exercices antérieurs**

En 2000, la Caisse a commencé à acquérir des billets ou obligations spéciaux du Trésor américain qui offrent une protection contre les effets de l'inflation (U.S. Treasury Inflation-Protected Securities). Les intérêts, payés deux fois par an, représentent un certain pourcentage du principal, indexé sur l'inflation, à la date de détachement des coupons. En cas de déflation, la valeur de réalisation n'est en aucun cas inférieure à la valeur nominale, mais les intérêts sont calculés sur la base du capital déprécié. Pour l'exercice biennal 2002-2003, à la suite d'erreurs touchant aux ajustements résultant de l'indexation sur l'inflation, la valeur des placements en obligation et des intérêts créditeurs a été surestimée de 12 829 572,05 dollars. Comme la Caisse a pour principe de comptabiliser les placements au prix d'achat et de constater les plus-values et les moins-values au moment où les titres sont vendus ou arrivent à échéance, il a été procédé à un ajustement pour que les comptes fassent apparaître correctement le coût historique des titres en question et le montant des recettes des années précédentes.

Note 6**Biens durables**

Conformément à la pratique en cours à l'Organisation des Nations Unies, la valeur des biens durables n'est pas comprise dans le capital fixe de la Caisse mais est imputée sur les crédits ouverts pour l'année de l'achat.

Le tableau ci-après présente la valeur d'inventaire des biens durables, au prix coûtant, d'après l'inventaire de la Caisse au 31 décembre 2004 (en millions de dollars des États-Unis) :

Secrétariat de la Caisse	8,42
Service de la gestion des placements	1,01
Total	9,43

Étant donné le déménagement de la Caisse dans de nouveaux locaux, un inventaire complet du matériel sera réalisé en juin 2005; à ce moment, le matériel obsolète sera liquidé. Les modifications de l'inventaire apparaîtront dans les états financiers de l'année 2005.

Note 7**État des crédits approuvés (tableau 1)**

Les crédits approuvés par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2004-2005 s'établissent comme suit (en dollars des États-Unis) :

Montant des crédits initialement approuvés (résolution 58/272)	80 128 400 ¹
Crédits additionnels (résolution 59/606)	5 242 700
Montant révisé	85 371 100

¹ Non compris des fonds extrabudgétaires de 642 400 dollars afférents à l'assurance maladie après la cessation de service qui seront remboursés par plusieurs organisations affiliées.